

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

RISQUES MAJEURS

INONDATION

MOUVEMENT DE TERRAIN

VENT VIOLENT

CYCLONE

SÉISME

RISQUE VOLCANIQUE



Mise à jour Juin 2022

TABLE DES MATIERES

LE MOT DU MAIRE.....	3
QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?.....	4
SE PRÉPARER (PFMS).....	5
<i>Comment se préparer et préparer sa famille à faire face à une catastrophe ?</i>	5
<i>Kit d'Urgence</i>	6
LA PRÉVENTION	7
<i>Les niveaux de vigilance</i>	7
L'ORGANISATION DES SECOURS	8
<i>Les lieux de Refuge</i>	9
CARTE	10 - 11

LES RISQUES NATURELS

RISQUES MAJEURS	12
INONDATION	13
MOUVEMENT DE TERRAIN	14
SÉCHERESSE, INCENDIE	15
RISQUE CYCLONIQUE	16
RISQUE VOLCANIQUE/SÉISME/TSUNAMI.....	17
À QUELS RISQUES SUIS-JE EXPOSÉ ?	18
MES INFORMATIONS UTILES.....	19
NUMÉROS D'URGENCE	20

LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le territoire de la commune de Saint-Joseph, riche de ses 74km de rivière et de ses paysages de forêts primaires, offre un environnement exceptionnel par la qualité de son patrimoine naturel.

Mais des phénomènes graves comme Dean en 2007 ou Irma et Maria en 2017, ainsi que l'activité sismique permanente de notre pays, nous prouvent que le risque lié aux catastrophes naturelles est bien présent sur notre territoire et nous appelle à garder la plus grande vigilance et entretenir une culture du risque pour y faire face.

Notre commune doit se prémunir contre les risques majeurs auxquels elle est exposé : les inondations, les séismes, les mouvements de terrain, les phénomènes météorologiques, les risques volcaniques, les incendies.

C'est la raison pour laquelle notre ville s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), car l'anticipation, la préparation et l'implication de chacun sont des facteurs essentiels de protection.

Dans un souci de renforcement de l'information préventive auprès de la population, la ville de Saint-Joseph vous propose cette nouvelle version du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M).

L'objectif de ce document est de présenter aux Joséphins et aux personnes séjournant sur notre territoire, les risques qui peuvent potentiellement impacter la commune, les principales recommandations, les mesures de prévention, les moyens d'alerte, et l'organisation des secours mis en œuvre dans l'hypothèse d'une situation de crise.

Je vous invite à conserver précieusement ce recueil de conseils pratiques et préventifs, à le lire attentivement et à le consulter régulièrement.

Mieux préparés, mieux informés, vous serez en mesure d'agir et d'aider vos proches plus efficacement face à une situation d'urgence.

Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de notre protection, anticipons ensemble !

Le Maire, **Yan MONPLAISIR.**

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Ce sont des évènements d'origine naturelle ou humaine. Leurs effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes et occasionner des dommages importants. Un risque majeur est peu fréquent mais il a une gravité énorme.

Ce document vous présente des informations relatives aux principaux risques majeurs identifiés dans la Caraïbe, en Martinique et qui peuvent aussi toucher la ville de Saint-Joseph.

Il est important de prévoir les risques afin de se préparer et de protéger tous les habitants. L'implication collective est donc fondamentale

L'anticipation oblige à se préparer et à s'informer. Il s'agit pour vous de connaître les gestes et les bons réflexes qui permettront de sauver votre vie et celles de vos proches.

Vous trouverez dans cette rubrique, de nombreux outils et conseils pratiques pour acquérir ces bons réflexes.

Cette brochure doit être lue et transmise à ceux qui vivent dans votre foyer.

LISEZ ET PARTAGEZ

LES RISQUES QUI MENACENT SAINT-JOSEPH



INONDATION



CYCLONE



SÉISME



**MOUVEMENT
DE TERRAIN**



VENT VIOLENT



**RISQUE
VOLCANIQUE**

SE PRÉPARER

La préparation est essentielle à la prévention. Si les pouvoirs publics ont une part de responsabilité, les citoyens sont aussi acteurs de leur préparation.

Il s'agit de penser à la période de la catastrophe mais aussi le temps après qui peut s'avérer très long.

La préparation permet de réduire le danger, les conséquences sur vos biens et vos proches.

COMMENT SE PRÉPARER ET PRÉPARER SA FAMILLE À FAIRE FACE À UNE CATASTROPHE ? PFMS (Plan Familial de Mise en Sûreté)

- S'informer sur les risques pouvant vous toucher sur les lieux de travail, de loisir, d'école ou d'habitation.

- Connaître les modalités de l'alerte, sirène, SMS, codes couleur.

- Connaître les conduites à tenir indiquées dans le DICRIM

- Établir un **Plan Familial de Mise en Sûreté**, afin que tous connaissent leurs rôles. (PFMS)

- Localiser les arrivées d'eau et d'électricité afin de tout couper en cas de besoin.

- Préparer un kit d'urgence afin de subvenir aux besoins de tous

- Impliquer tous les membres de la famille. Surtout les enfants.

- Rappeler aux enfants qu'en cas de catastrophe, leur enseignant est responsable d'eux.

**ATTENTION : EN CAS DE DANGER IMMINENT, L'ALERTE EST
DECLENCHÉE PAR PLUSIEURS MOYENS :**

SIRÈNE



RÉSEAUX RADIO



RÉSEAUX SOCIAUX



VOITURE SONORISÉE



KIT D'URGENCE

S'INFORMER ET S'ÉQUIPER

Radio à piles, lampe torche à piles, bougies, allumettes, chargeurs de batteries, téléphone portable, monnaies, stylos, sifflets, couteaux multifonctions, ouvre-boîtes, outils.



Sac étanche et propre

BOIRE ET SE NOURRIR

Eau potable, aliments non périssables (boîtes de conserve, biscuits secs, céréales) lait en poudre.



SE CHANGER, S'HABILLER

Vêtements chauds, couvertures.

PAPIERS D'IDENTITÉ

Cartes d'identité, permis de conduire, passeports, carte vitale, livret de famille, contrats d'assurance, double clés de maison, voiture.



DE QUOI SE LAVER ET SE SOIGNER

Produits de toilettes. (brosse à dents, dentifrice, papier WC, lingettes, produits désinfectant, masques) Trousse de premiers secours, ordonnances médicales, si bébé, couches et Lait.

LA PRÉVENTION

Il convient de consulter le site de la ville le plus souvent que possible :
<https://www.saintjoseph972.com>
et les réseaux : Facebook, Instagram, Youtube.

LES NIVEAUX DE VIGILANCE.

Vigilance Jaune Soyez attentif

Objectifs : Annonce de l'approche d'un phénomène cyclonique

Mesures : Vérification des nécessaires en cas d'aggravation de la situation (moyens de communication, réserves)

Vigilance orange Préparez-vous

Objectifs : Se préparer au passage d'un cyclone afin de réduire les perturbations dans la vie normale.

Mesures : Les mesures visent : À préparer le passage au niveau supérieur. À se prémunir des effets restreints du phénomène (passage éloigné ou de faible intensité)

Vigilance Rouge Protégez-vous

Objectifs : Mise en protection des hommes, des animaux et des biens. Pas d'activités économiques, Manifestations interdites.

Mesures : Mesures qui visent à préparer le passage au niveau supérieur / Affronter les effets d'un phénomène sérieux / Activer tous les dispositifs de crise et mettre en alerte les services de secours.

Vigilance Violet Confinez-vous

Objectifs : Se confiner. Circulation interdite.

Mesures : Mesures qui visent à préparer la population à quelque chose de grave. Tous les dispositifs de crise sont prêts.

Vigilance Gris Restez prudent

Objectifs : Éloignement du phénomène. Niveau de prudence maintenu. Retour à la normale.

Mesures : Favoriser l'intervention des secours. Reprise de l'activité économique et déplacement. Préserver la population.

ORGANISATION DES SECOURS



LES POMPIERS

Les services de secours interviennent sur les lieux touchés en coordination avec le Maire et le Préfet.

Téléphone : 18 / 0596 59 05 80

LA PRÉFECTURE



LA MAIRIE

Le Maire, ou son représentant, déclenche si besoin, le **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) soit sur injonction de la Préfecture soit, de sa propre initiative. Il mobilise alors tout ou partie de son équipe municipale et installe son **Poste communal de commandement** (PCC).

Téléphone 0596 57-60-06



Si la zone de sinistre dépasse celle de la Commune, le Préfet devient **Directeur des Opérations de Sauvegarde** (DOS). Le Préfet peut déclencher le plan de **l'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile** (ORSEC)

Il est en contact avec les cellules de crise départementale et nationale.

LA POPULATION

Vous devez prendre connaissance des risques auxquels vous pouvez être exposés, les moyens de les prévenir et les consignes de sécurité à respecter. Si le risque survient pendant le temps scolaire,

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE AVANT LA FIN DE L'ALERTE. ILS Y SONT EN SÉCURITÉ, LE PERSONNEL SCOLAIRE ÉTANT FORMÉ À LA GESTION DE CRISE.

LIEUX DE REFUGE

LES ÉCOLES



École Lise Désir Cartesse de Chapelle

École Ambroise Palix (Gondeau)
École de Morne des Olives.
École Lise Désir Cartesse de Chapelle.

Liste des hébergements de secours à la vigilance grise

LE HALL DES SPORTS



Le Hall des Sports est prévu comme zone
d'accueil des sinistrés ou des victimes.

DÉSIGNATION / TELEPHONE

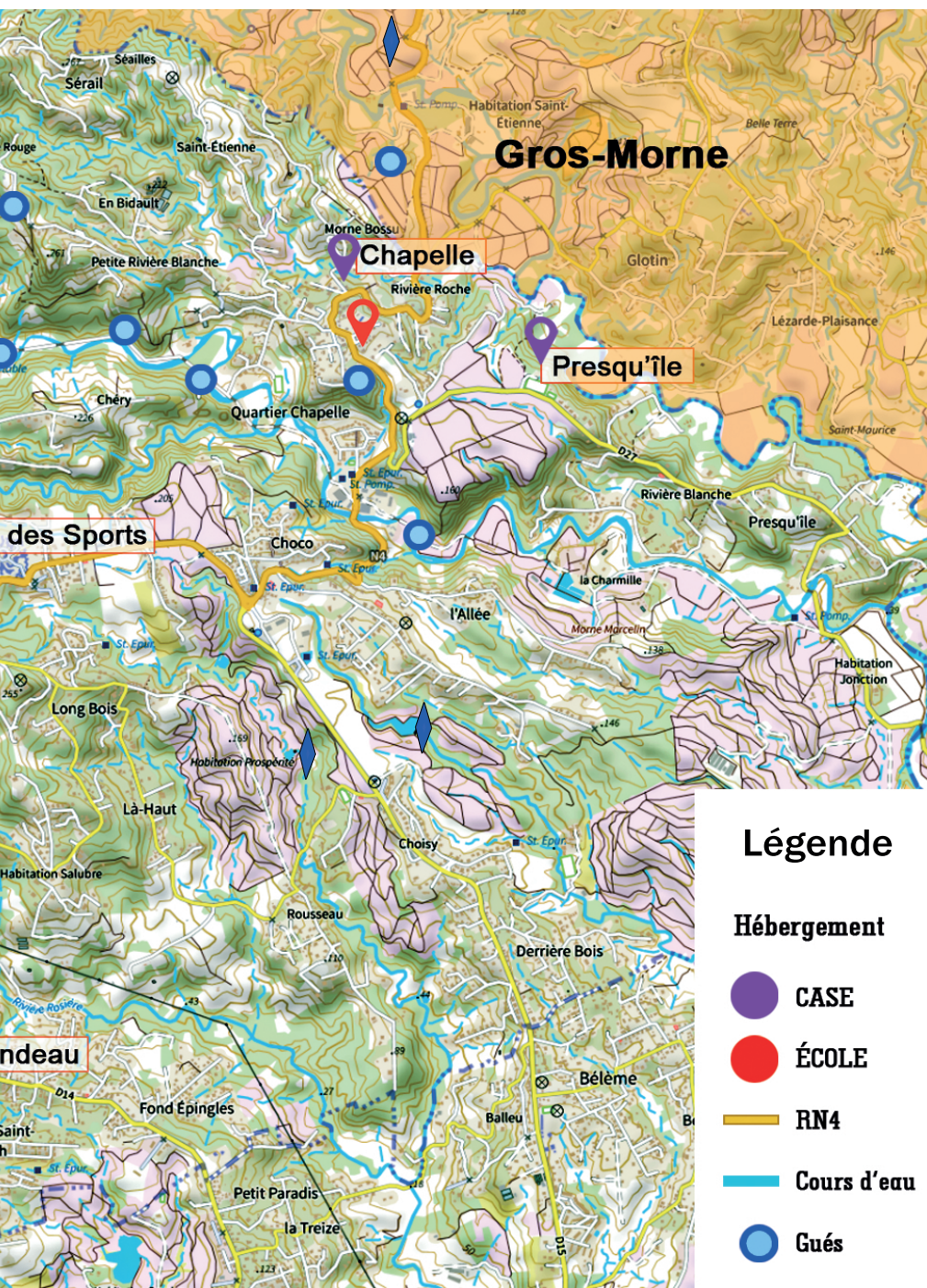
École Ambroise Palix
0596 50 62 22

École Morne des olives
596 70 18 53

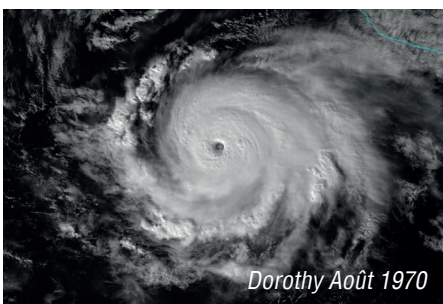
École de Chapelle
0596 57 60 72

Hall des Sports
0596 57 60 06 - Poste 388





LES RISQUES MAJEURS



Mémoire des catastrophes

Catastrophe	Date	Nbre de décès
Cyclone Beulah	Sept. 1967	14
Cyclone Dorothy	20 Août 1970	10
Lahars Rivière	1932	1

INONDATION

Qu'est-ce que c'est ?

C'est l'augmentation de la hauteur, de la vitesse et du débit d'un cours d'eau. Saint-Joseph, avec ses 74 km de rivières et cours d'eau, est fortement soumise aux risques d'inondation et glissement de terrain. Ces phénomènes sont rapides et souvent liés aux fortes pluies sur le massif montagneux du Nord.



Rivières à risque

Rivière Monsieur
Rivière Blanche
Rivière Lézarde
Rivière La Rosière

Passage de Gué

Quartier Rivière L'or
Quartier Chapelle
Quartier Presqu'île
Cœur Bouliki

Pont Submersible

Chemin Kevin Jeanne-Rose
Chemin Rosière
Rivière l'Or
Presqu'île

Bon réflexe

**En cas d'orages violents, de crues torrentielles
NE VOUS ENGAGEZ PAS DANS LA TRAVERSÉE DES GUÉS !**

MOUVEMENT DE TERRAIN

Qu'est-ce que c'est ?

C'est l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol. Ils peuvent être d'origine naturelle ou humaine. (Fouilles, terrassements).

Ils se produisent à la suite de fortes précipitations ou en présence d'une source : le sol est fragilisé et une

rupture se produit.

Ces mouvements peuvent être rapides ou lents. Ils peuvent se faire sous la forme d'une coulée boueuse ou par la chute de blocs.

Tous les quartiers de la commune sont concernés par ce phénomène.



Les bons réflexes

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Évacuer les bâtiments et ne pas y retourner.
- Alerter les secours.

Les actions de la ville

- Application des recommandations du PPR (**Plan de Prévention des Risques**).
- Réalisation de protections : grillage, ancrage
- Mise en œuvre du PCS (**Plan Communal de Sauvegarde**).

SÉCHERESSE, INCENDIE

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un risque de plus en plus accru à cause du phénomène de réchauffement climatique.

Il est particulièrement fort durant la période de Carême, c'est-à-dire de Janvier à Juillet.

La fréquence des pluies diminue, ce

qui entraîne une baisse du niveau des cours d'eau et un assèchement des sols. Les conséquences sont les incendies spontanés dans les zones sèches, la propagation rapide des feux et les coupures d'eau potable.



Les bons réflexes

- Éviter de jeter des objets (mégots, bouteilles en verre) dans la nature.
- Certains matériaux peuvent consumer spontanément sous l'effet du soleil.
- Débroussailler les abords de votre domicile (Notamment les bambous, excellents combustibles).
- Pas de boucans.

Les actions de la ville

- Élagage régulier des arbres en bordure de route.
- Nettoyage des sites de la ville et des accotements.

RISQUE CYCLONIQUE

Qu'est-ce qu'un cyclone ?

C'est un phénomène météorologique qui s'étale de Juin à Novembre. Il se caractérise par des pluies intenses et des vents violents.

Chaque année, la Martinique peut être menacée par un phénomène.



Ouragan Maria - Septembre 2017

Comment se manifeste-t-il ?

- Vents violents pouvant arracher les toitures.
- Pluies intenses à l'origine des crues violentes des cours d'eau.
- Une période d'accalmie appelée œil du Cyclone d'environ une demi-heure, suivie d'une reprise des éléments dévastateurs.
- Des mouvements de terrain.

Les actions de la ville

- Mise en place du PCS (**Plan Communal de Sauvegarde**). Ce document recense les moyens à mettre en œuvre pour aider la population.
- Entretien des canalisations et des exutoires hydrauliques.
- Évacuation des personnes résidant dans les zones dangereuses.

Bons réflexes

Consignes de sécurité.

- Se constituer une réserve d'eau
- Prévoir une réserve de Javel.
- Vérifier les portes, les fenêtres et les toitures.
- Se constituer un Kit d'urgence (**page 6**)
- Intégrer la liste des abris (**page 9**)
- Ne pas monter sur la toiture.

Consignes à respecter voir page 7

	Soyez attentif. Danger dans 48h
	Préparez-vous. Danger dans 24h
	Protégez-vous. Danger dans 9h
	Confinez-vous. Danger dans 6h
	Restez prudent. Danger atténué

RISQUE SISMIQUE ET VOLCANIQUE

Qu'est-ce qu'un séisme ?

C'est une secousse brutale due aux mouvements des plaques terrestres. Son intensité s'évalue selon l'Échelle de Richter. Le séisme est imprévisible mais peu avoir des conséquences comme l'effondrement des immeubles ou les mouvements de terrains.

Le plus récent et intense a eu lieu en Novembre 2007

Qu'est-ce qu'un volcan ?

C'est un phénomène géologique naturel, une montagne d'où émanent de la lave, des gaz ou des blocs de pierre venant du sous-sol. Il peut être sous-marin ou aérien.

Une éruption volcanique est prévisible. Les vulcanologues peuvent étudier les signes annonciateurs et évacuer les populations selon leur degré d'exposition.

Localisation du volcan



Situé à 30 km de Saint-Joseph, le volcan de la Montagne Pelée n'est pas un risque direct. Mais on peut craindre la cendre, les séismes et les lahars (coulées de boue) dans la Rivière Blanche.

Le Tsunami

Qu'est-ce qu'un Tsunami ?

C'est une vague immense, due à un tremblement de terre sous-marin ou l'effondrement d'une façade sous-marine.

Comment le reconnaître ?

Au bord de mer, l'eau se retire rapidement et revient aussi vite.

Que faire ?

Il faut fuir au plus vite et monter sur les immeubles les plus hauts ou sur les mornes. Et attendre les secours. Ne pas prendre sa voiture

La position géographique de Saint-Joseph, éloignée des côtes, en fait une zone refuge.

Mais soyez prudents au bord de mer.

DANS MON LIEU DE VIE, À QUEL RISQUE SUIS-JE EXPOSÉ ?

RISQUE

CE QUE JE DOIS FAIRE

CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE

 Inondation	• Mettre les choses importantes à l'abri. • Fuir la zone inondable • Observer les cours d'eau en temps de pluie pour anticiper la crue. • Se mettre en hauteur, au sec • Alerter les secours.	• Me rapprocher d'une zone inondable • Vouloir récupérer mon véhicule dans l'eau • Traverser les gués ou les ponts submersibles par temps de forte pluie
 Mouvement de terrain	• S'éloigner des zones dangereuses, des bâtiments, sans y retourner • Appeler les secours • Couper les réseaux. • Respecter les normes de construction.	• Récupérer des choses • Rester dans la maison • Partir en voiture
 Feu de broussailles	• Appeler le 18 • Donner une adresse précise • Ne pas paniquer • Humidifier les maisons en danger	• Tenter d'éteindre un incendie trop important par ses propres moyens.
 Séisme	• Éviter les objets en hauteur • Se réfugier sous les tables • Après la secousse, sortir de la maison et faire un bilan des fissures.	• Se précipiter à l'école quand on a des enfants • Partir en voiture • Rester dans sa maison • Téléphoner
 Tempête/ Cyclone	• Faire des réserves d'eau • Préparer son kit d'urgence • Repérer une zone non vulnérable chez moi • Repérez un itinéraire d'évacuation • Si besoin, partir se mettre à l'abri.	• Sortir pendant la tempête. • Monter sur le toit pour clouer les tôles • Marcher pieds nus. • Utiliser des outils sans expérience
 Volcan	• Soyez attentif aux informations • Éviter les cours d'eau sujets aux lahars • Protégez vous de la cendre.	• Aller dans la zone interdite • Paniquer, nous sommes bien informés et protégés. • Boire l'eau de pluie • Aller à la rivière.
 Tsunami	• Inquiétez vous de tout retrait de la mer. • Courez vers les hauteurs	• Rester regarder le paysage et la mer
 Accident industriel	• Informez vous de la nature de l'accident. • Restez chez vous	• Aller voir l'accident
 Accident chimique	• Fermer portes et fenêtres, calfeutrez-vous • Préparez-vous à être évacuer.	• Aller voir l'accident

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NUMÉROS D'URGENCE

HÔTEL DE VILLE

8 rue de la République, 97212 Saint-Joseph

0596 57 60 06

Lundi et Jeudi
Mardi, Mercredi et Vendredi

de 7h30 à 13h00
de 7h30 à 13h30

de 14h30 à 17h30

Retrouvez le Dicrim sur le site internet de la Ville : www.saintjoseph972.com



N° D'URGENCE

MAIRIE

0596 57 60 06

15

SAMU

PRÉFECTURE

0596 39 36 00

17

**POLICE
SECOURS**

18

**POMPIERS
0596 59 05 80**

Mairie

<https://www.saintjoseph972.com/>

Facebook

Ville de Saint-Joseph, Martinique

Préfecture

<https://www.sisfrance.net/antilles>

<https://www.replik972.fr/>

<https://www.georisques.gouv.fr>

<https://www.gouvernement.fr/risques/preparer-son-kit-d-urgence>

Météo-France

Meteofrance.gp (cyclone)/cyclone

